



PRÉSIDENTENCE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Radio-Lomé, Radio-Kara, TOGO-PRESSE (à diffuser plusieurs fois)

I. CONDITIONS D'INSCRIPTION EN CAPACITE EN DROIT

A. VOIES D'ACCES

Il est prévu deux voies d'accès.

1) Première voie : Admission sur titre

- Avoir le niveau de la classe de Première ou de Terminale ou du Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP), seuls les relevés de notes au baccalauréat 1^{ère} ou 2^{ème} partie ou le relevé de notes à l'examen du B.E.P. sont acceptés ;
- Être âgé de 18 ans au moins.

2) Deuxième voie : Examen de Présélection

- Être titulaire du BEPC ;
- Être âgé de 18 ans au moins

L'examen porte sur le programme de la classe de 3^{ème} et comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve de français ;
- Une épreuve d'histoire et de géographie.

B. DUREE DES ETUDES

- La durée des études en capacité en Droit (préparation des deux certificats) est fixée à 4 années au maximum ;
- Pour toute information complémentaire, s'adresser au Décanat de la Faculté de Droit ou à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS).

II. EXAMEN SPECIAL D'ENTREE EN PREMIERE ANNEE DE DROIT :

Réservé aux candidats ayant le niveau de la classe de terminale.

L'examen porte sur le programme de la classe de terminale et comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve de français ;
- Une épreuve d'anglais ;
- Une épreuve d'histoire et de géographie.

III. CANDIDATURES AUX EXAMENS

Pour les différents examens, les candidats doivent constituer un dossier et en faire le dépôt.

A. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Tous les candidats (à l'admission sur titre ou à l'examen de présélection) doivent présenter un dossier comportant les pièces suivantes :

- a) une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de la DAAS ;
- b) une photocopie de l'acte de naissance ;
- c) une attestation de scolarité ou une copie du relevé de notes ;
- d) une quittance de (10 000) francs CFA payable à : **IB BANK : N°TG024 01030 006429700111 01** ou à **ECOBANK : TG 055 01708 140004450003 40.**

B. DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être déposées à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Lomé du **09 au 27 septembre 2024.**

Les épreuves se dérouleront les **30 septembre et 1^{er} octobre 2024** à la Faculté de Droit (FDD) de l'Université de Lomé.

APPEL DES CANDIDATS :

Les candidats doivent être munis de leur Carte Nationale d'Identité.

Lomé, le 13 AOUT 2024

Le Président,



Professeur Adama Mawulé KPODAR